



AN 2026
26-068

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 24 juin à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.

Présents :

Mme Virginie MEUNIER, M. Mario MANCUSO, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, M. Carlos SOARES, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, M. Ali HADIK, Mme Nathalie COLAS, M. Lionel LECLER, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, M. Mougwana AHMADA DJAE, Mme Claudine ARNOUD, M. Grégory BRACCIALE, Mme Sophie DELAISSE, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Sandrine ZELLER-BAS, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSE-HORRIDGE

Absents ayant donné procuration :

Mme Valérie MASSICOT, procuration à Peggy FRANÇOIS
M. Gilles LÉCOLE, procuration à Élodie MACHADO
Mme Sophie PRIMAS, procuration à Fabienne PAULIN
Mme Mathilde BLACHE-MINDET, procuration à Laurence DENAND
M. Joël DANIEL, procuration à Jérémy LEFEBVRE
M. Guillaume BASSET, procuration à Thierry MONTANGERAND

M. Ali HADIK est élu secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

17/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

17/06/2026

**OBJET : RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN (LIGNES 5410 ET 5411) -
SIMPLIFICATION DES MODALITÉS DE RENOUVELLEMENT DU PASS'LOCAL PAR
L'ALLÈGEMENT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES REQUISES ET MISE EN PLACE DU
PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations du Conseil Municipal n°23-086 du 20 décembre 2023 approuvant les nouvelles conditions de délivrance du Pass'local, et n°26-005 du 18 février 2026

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2026

Application agréée E-legalite.com

actualisant celles-ci,

Vu l'article 3 de la convention de gestion et de financement du dispositif « Pass'local » signée le 2 janvier 2024 avec la société Comutitres agissant au nom et pour le compte d'Ile-de-France Mobilités,

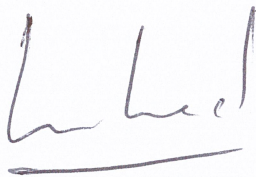
Considérant les orientations de la municipalité visant à simplifier les démarches administratives des Aubergenvillois et à réduire leur impact environnemental,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Mohamed ZERKOUN, Adjoint au Maire en charge de l'environnement, du cadre de vie et des mobilités,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 Voix Pour)

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la simplification des modalités de renouvellement du Pass'local à échéance par l'allègement des pièces justificatives requises figurant sur la liste ci-annexée.
 - **Première demande** : Production de l'intégralité des pièces justificatives requises.
 - **Renouvellement annuel (à échéance)** : Seule la production du justificatif actualisé de la situation ouvrant droit au dispositif serait exigée.

- **ARTICLE 2 : APPROUVE** la mise en place du paiement par virement bancaire.

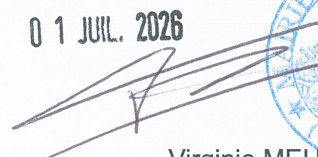


Ali HADIK,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville



AUBERGENVILLE (Yvelines)	
Certifié exécutoire le présent acte transmis à	
M. le Sous-Préfet le	01 JUL. 2026
Et publié le	01 JUL. 2026
	
Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville	

